

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT
PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE
SUR LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE À SAINT-JOACHIM

OBSERVATIONS DE JACQUES PICHETTE

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE, DEVONS-NOUS Y CROIRE ?

Château-Richer, le 13 février 2013

Château-Richer, le 13 février 2013

Monsieur Denis Bergeron, président

Monsieur Joseph Zayed, commissaire

Messieurs,

Je vous transmets mes observations, d'ordre général, concernant la Politique énergétique du Gouvernement du Québec face au développement des centrales de 50 MW et moins.

Les élus de ma MRC et ceux de la municipalité de Saint-Joachim croient en la Politique énergétique du gouvernement du Québec et à sa Stratégie énergétique. Je vous rappelle que celle-ci prévoit que la réalisation des petites centrales se fera par le milieu, aux bénéfices de leur région et sous le contrôle de la communauté. À aucun endroit, il est mentionné qu'elles se feront pour les communautés provinciales, au bénéfice des grands centres et sous le contrôle des groupes de pression extérieurs à leur territoire !

Dans cette stratégie énergétique, vous avez sans doute pu lire comme moi les phrases suivantes :

" Améliorer le présent et préparer le futur..."

" L'énergie pour construire le Québec de demain. "

" ...nous utiliserons plus que jamais notre potentiel hydroélectrique comme levier de développement économique et régional,..."

Cette stratégie énergétique 2006-2015 a fait l'objet à l'époque d'une consultation publique (experts, commission parlementaire, consultation en ligne, et divers groupes de pression ont pu y exprimer leurs préoccupations) dont elle est le fruit. Évidemment, toute bonne politique, ne fait pas nécessairement l'unanimité, mais une fois qu'elle est adoptée, elle dicte la démarche à suivre. C'est dans cette voie que nos élus ont suivi celles de notre gouvernement.

Puisque cette politique prend fin en 2015 et que nos élus travaillent le projet depuis 2009 (et 2001 pour ceux de la MRC de La Côte-de-Beaupré), pourquoi y mettre fin en plein milieu des audiences du BAPE ? Nos élus ont fait cet exercice de bonne foi en

faisant confiance au gouvernement. Quel message percevront-ils si cette volte-face se concrétise ? Feront-ils encore confiance à nos gouvernements ?

Si le gouvernement de madame Marois veut changer les règles, je crois qu'il se doit de consulter à nouveau la population du Québec et qu'ensemble nous élaborions une nouvelle politique énergétique accompagnée d'une stratégie correspondante pour les années 2016-2026. Mais, en attendant, le gouvernement se doit de respecter la politique en vigueur. C'est la moindre des choses !

Nous, citoyens, le message que nous recevons est le suivant : " Devons-nous croire en nos élus et les politiques qu'ils adoptent ? " Est-ce que demain nos représentants municipaux seront enclins à répondre aux invitations de nos députés provinciaux ?

Les conséquences du maintien de cette position gouvernementale vont bien au delà de l'enjeu des petites centrales. La crédibilité et la confiance que les citoyens portent envers leur gouvernement deviennent un des enjeux majeurs dans cette prise de décision.

J'espère que nos élus n'auront pas dépensé temps et argent dans cette aventure pour se faire dire en toute fin que des « non élus, non imputables » devant la population, ont eu gain de cause. S'ils veulent gérer notre territoire, qu'ils y habitent, qu'ils se présentent aux élections municipales à l'automne et qu'ils deviennent imputables devant celle-ci ! Connaissent-ils les besoins et les problématiques de notre région ? L'aménagement et le développement de notre territoire ne sont-elles pas des compétences dévolues à nos élus, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ? En attendant, finalisons cette démarche et réalisons les projets de petites centrales.

Monsieur le président, monsieur le commissaire, j'espère que votre rapport sera des plus positifs pour notre région et que le gouvernement autorisera la réalisation de notre projet attendu depuis le début des années 2000.

D'un citoyen qui a bon espoir que son gouvernement reconnaisse qu'il a pris une décision sans avoir en main tous les tenants et aboutissants, ce dont il s'assurera dans le cadre d'une éventuelle politique énergétique .

Jacques Pichette
Résidant de Château-Richer

FIN DU DOCUMENT

